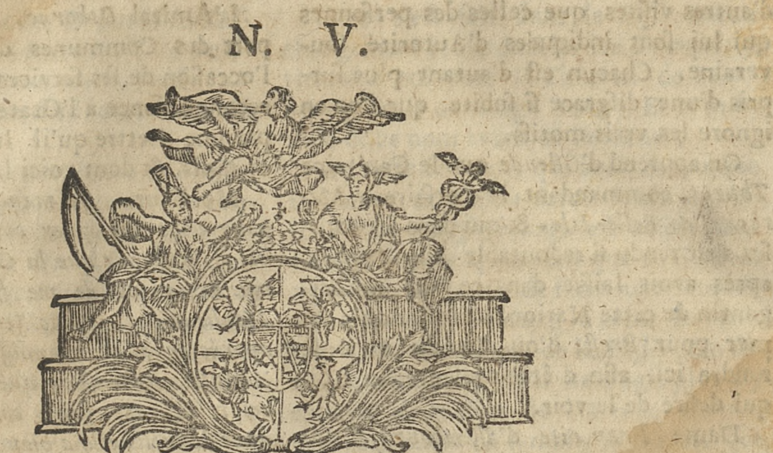
N. V.



GAZETTE DE VARSOVIE
DU MERCREDI 17. JANVIER 1759.

De Paris le 20. Decembre.



Suivant les dernieres lettres de *Madrid*, arrivées depuis 3. jours, la Cour & le peuple y sont dans une consternation inexprimable à l'occasion de la maladie de S. M. *Cath.* dont on nous annonce la mort comme prochaine. S. M. *Catholique* avoit déjà paru si bien rétablie, qu'Elle avoit quité le Chateau de *Villa-Viciosa* pour venir passer l'hiver à *Madrid*, où Elle arriva le 21. du mois dernier, sur les 4. heures de l'après-midi. Plusieurs *Grands* & les Ambassadeurs & Ministres Etrangers étoient allés à sa rencontre, & l'avoient accompagné jusqu'en Ville. On avoit remarqué, que le Comte de *Bristol*, Ambassadeur de la *Grande-Bretagne*, ne s'étoit point trouvé parmi ces Ministres; Mais on a su depuis, qu'il avoit ignoré le retour du Roi. Il sembloit, que l'on doutât plus que jamais du renouvellement des Traités entre les *Espagnols*, les *Portugais*, & les *Anglois*. Du moins, on parloit assez ouvertement de l'état, que les Négocians de la prémière de ces Nations étoient occupés a dresser, concernant les pertes que leur ont causé les Armateurs *Anglois*. Deux de ces derniers avoient entre autres voulu enlever dernièrement, à la hauteur des *Barbades*, un Vaisseau *Espagnol*, qui revenoit des *Indes-Occidentales*, richement chargé; Mais celui-ci, nullement d'humeur de se laisser entrainer, reçut si bien ces Corsaires, & les conduisit avec tant de gravité, qu'ils se pressèrent à le perdre de vuë.

Le Cardinal, Comte de *Bernis*, ci-devant Ministre au Département des Affaires Etrangeres, si considéré du Roi, si comblé de ses faveurs, en reçut le 15. de ce mois à 6. heures du matin une Lettre, par laquelle il étoit enjoint à S. Em. de se retirer à son Abbaye de *St. Medard* de *Soissons*, où Elle ne recevra

d'autres visites que celles des personnes qui lui sont indiquées d'Autorité souveraine. Chacun est d'autant plus surpris d'une disgrace si subite que l'on en ignore les vrais motifs.

On apprend d'*Ostende* que le Capitaine *Thurot*, commandant le Corsaire *le Maréchal de Belle-Isle*, & qui dans ses courses s'est rendu si redoutable aux *Anglois*, après avoir laissé dans ce Port un Brigantin de cette Nation, s'étoit remis en mer pour *Brest*, d'où l'on dit qu'il se r ndra ici, afin d être présenté au Roi, qui desire de le voir.

Dame *Françoise* d'*Issembourg* d'*Appancourt*, de l'Academie de *Florence*, veuve de Mr. *Huguet* de *Grafigny*, Chambellan & Exempt des Gardes du Corps de feu S. A. R. *Leopold*, Duc de *Lorraine* & de *Bar*, décéda en cette Ville le 12. du courant. Le Public lui est redévable de plusieurs beaux Ouvrages, entre autres des *Lettres Péruviennes* & de la Comedie de *Cenie*.

De Londres le 15. Decembre.

La Cour s'occupe toujours d'arrangemens rélatifs aux opérations de la Campagne prochaine, en cas de continuation de guerre. Elle paroît toujours fermement résoluë d'augmenter en *Allemagne* jusqu'à 50 mille hommes l'Armée alliée, qui, si tous les Corps, qui la composent, se trouvoient complets, monteroit à 65. mille Combattans. On continue avec beaucoup de diligence à enrôler du monde, tant pour former l.s 4. nouveaux Régiméns, que pour recruter les anciens. Il en est de même des Matelots, dont tous les Vaisseaux de guerre ont besoin d'être équipés. Les Bâtimens de transport, fretés en dernier lieu, sont au nombre de 80, dont 20 des plus considérables s'appareillent pour les *Indes-Orientales*, où ils se rendront avec quelques Vaisseaux de guerre.

L'Amiral *Osborne*, aïant reçu de la part des Communes des remercimens à l'occasion de ses services, en témoigna sa reconnoissance à l'Orateur de la Chambre par une Lettre qu'il lui écrivit le 8. de ce mois, & dont voici la traduction.

Monsieur. *Je manque d'expressions pour vous témoigner combien je suis sensible à l'honneur que la Chambre des Communes vient de me faire. J'espere, Monsieur, que vous serez aussi porté à apprécier ma reconnoissance envèrs cette Auguste Assemblée, que vous avez été empressé à me faire connoitre la bonté avec laquelle elle a bien voulu agréer mes services. Je n'ai que simplement accompli mon devoir, & je confesse n'avoir été employé que comme un humble, mais heureux instrument à exécuter les sages mesures prises par S. M.*

Je n'ai d'autre droit de prétendre à la gloire, sinon la qualité de Marinier & celle de sujet zélé pour le bien de ma Patrie; qualités qui me procurent la recompense d'une approbation si singuliere. Du côté de ma santé, je puis me flatter, Monsieur, qu'il se présentera peu d'occasions que je ne saisisse pour consacrer le reste de mes jours à l'honneur & à l'intérêt de ma Patrie, en faisant de mes talens tout l'usage qu'exige ma gratitude. Mais puisque la Chambre des Communes apporte une si louable attention à encourager le mérite le plus distingué, par le soin qu'elle prend de recompenser les personnes qui en ont le moins, jamais la Grande-Bretagne *ne manquera d'Officiers d'une capacité reconnue. Et quoique je me trouve honoré de cette distinction, puissent mes services être les moins importans de tous ! & chacun conviendra que je dis vrai. Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect, &c.*

De la Haye le 25. Decembre.

M. *Yorck*, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne* a été le 22. de ce mois

en conference avec les Deputés de l'Assemblée des Etats Généraux, & le Feld-Marêchal Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, a de son côté conferé avec ceux du Conseil d'Etat.

On ici voit uneLettre,écrite de *Flessingue* le 11.Décembre,qui rapporte le contenu d'une Lettre écrite de St. *Janschaven* par le Capitaine *Hovel*,Commandant le *Prince-Guillaume*, Vaisseau parti de St. *Eustache* pour *Flessingue*, après avoir vendu dans cette Ile des Esclaves, qu'il avoit acheté sur la Côte de *Guinée*.Voici en abrégé de quoi il s'agit.

Le Juge fit appeller le 27. Octobre le Capitaine Barents:*commandant le Navire de Mr.* Tobiasse, *& lui dit qu'il avoit reçu ordre d'*Angleterre *de confisquer sa charge, qui sur le serment de quelques Hommes de son Equipage se trouvoit appartenir aux* François. *On annonça ensuite au Capitaine* Hovel, *que son chargement étoit aussi confisqué, n'y aïant dans l'Acte de Condamnation que la seule difference de son nom & de celui de son Vaisseau. Tout le Conseil, qui dressa & prononça la Sentence, étoit composé du Capitaine Armateur* Darby, *du Facteur* Webber, *& d'un Clerc & Juge.*

On offre à *Rotterdam* de produire des Certificats,munis, de serment,pour prouver, qu'il n'y avoit à bord de ces Vaisseaux rien, qui appartint aux *François*.

De Francfort le 30. Decembre.

Tout continuë d'être dans le même état de tranquillité en *Westphalie* & sur le *Bas-Rhin*; & les Troupes *Françoises*, qui s'étoient rassemblées sur ce fleuve, se sont do nouveau separées, pour rentrer dans leurs Quartiers.Cependant le Prince de *Holstein* a marché depuis quelque tems à *Werl* avec quelques Régimens d'Infanterie & de Cavallerie; On ignore le dessein, qu'il peut avoir en vuë par là; mais on n'en a encore rien vû éclore jusques ici.

Jl ne s'est fait dans la *Hesse* aucun changement remarquable; les *François*,y tiennent toûjours le Château de *Marbourg*, & ils ont exigé 12000. Ecus de la ville de ce nom avant de l'evacuer,

Au reste le bruit, qui avoit couru,que le Comte de *Dohna* devoit venir joindre le Prince d'*Issenbourg*, est absolument tombé, depuis qu'on sait que ce Général a preferé le parti de faire une seconde visite au *Mecklenbourg* à celui de venir partager les miseres de la *Hesse*. On dit aussi maintenant, qu'il ne s'agit plus d'y envoyer de renfort de l'Armée *Hannovrienne*; mais on semble se flatter, que le Général d'*Izenblitz* y ammenera un secours de Troupes *Prussiennes*, ce qui néanmoins paroit très douteux, la raison du defaut de subsistances étant la même pour ce corps, que pour ceux, dont on a parlé, & qui probablement les a empechés de s'avancer.

On mande de *Hanau*, que le Prince de *Soubise* est de retour en cette ville de la tournée, qu'il a faite, pour aller prendre inspection de la Citadelle de *Rhinfelas*, où l'on assure, que les *François* ont mis des provisions pour six mois.

D'Altena le 30. Decembre.

On mande de *Munster*, que le Roi de *Prusse* a élevé le Prince *Ferdinand* de *Brunswick*, Commandant en Chef l'Armée Alliée, du Grade de Général d'Infanterie à celui de Feld-Maréchal, & que le Lord *Sackville* Général en Chef des Troupes *Angloises* est parti depuis peu de cette ville pour *Londres*.

De Mayence le 27. Décembre.

On mande de *Bonn*, que le Prince *Ferdinand* de *Brunswick* avoit conçu le dessein d'établir une semblable forme de Gouvernement en *Westphalie* qu'il est en *Saxe;* que le principal motif du voyage de ce Prince étoit de s'aboucher avec le Roi de *Prusse* sur l'exécution du projet; que l'Electeur devoit en avoir

écrit à S. M. pour l'engager à ne rien innover dans ce païs; que l'on craignoit néanmoins que la démarche n'eû aucun effet, si tant est que le Monarque eût pris une ferme résolution à cet égard, & qu'en ce cas, S. A. Elect. expédieroit aux Cours de *Vienne* & de *Versailles* un, Memoire, dans lequel Elle exposeroit les conséquences d'un pareil procedé en même tems qu'Elle réclameroit l'assistance des 2. Cours.

De Stockholm le 22. Decembre.

Le Comte de *Hamilton*, Général en Chef des Armées du Roi, a demandé & obtenu la démission de sa Charge, que le Lieutenant-Général de *Lantinghausen* exercera par *interim*, en attendant que S. M. en ait disposé ultérieurement. Mr. *Lieven*, autre Lieutenant-Général, aïant sollicité, à l'imitation de quantité d'Officiers subalternes, la permission de revenir en cette Ville, le Gouvernement a crû nécessaire, pour réprimer cette envie, d'ordonner que quiconque s'aviseroit de faire une pareille demande, l'obtiendroit & seroit rayé du Service. Dernierement le Comte de *Fersen*, frere du Général de ce nom, comparut comme témoin ajourné par devant la Commission Royale. La Comtesse *Gyllenstierna*, citée de même, n'aïant pû s'y présenter à cause d'une indisposition lui survenue, quelques Commissaires allerent chez elle recevoir sa déposition. Enfin le Lieutenant-Colonel *Ramsey*, que sa mauvaise santé retenoit à *Abo* depuis 3. mois de sommation, arriva ici le 28. du mois dernier. On espere de tirer dans peu de grands éclaircissemens sur l'affaire dont il s'agit.

Suivant les derniers avis de l'Armée *Suédoise*, les Généraux n'avoient pas jugé à propos de rester plus longtems dans l'Electorat de *Brandebourg*, parce que ce Pays est entièrement dépourvu de Vivres. Ce qui leur avoit fait prendre la résolution de retrograder dans la *Poméranie Suédoise* pour s'approcher de leurs Magazins.

De Berlin le 22. Decembre.

Le Roi a non seulement déclaré *Prince de Prusse* Mgr. *Frederic-Guillaume*, son Neveu, il a encore plu à S. M. de lui conferer le Régiment d'Infanterie, & celui de Cavalerie au Frere puiné de S. A. R. vacant par la mort du Prince *Auguste-Guillaume*, leur Pere.

De Petersbourg le 29. Decembre.

L'ouverture de la campagne prochaine sera des plus vigoureuses. L'Armée *Russienne*, qui n'a repassé la *Vistule*, que faute de Port voisin sur les Côtes de la Mer *Baltique*, & de Place tenable dans la *Poméranie* ou la *Marche*, est allée prendre ses Quartiers d'hiver dans la *Prusse Ducale*, & n'y restera qu'aussi longtems qu'il est nécessaire pour se refaire de ses fatigues; & pour recevoir ses Recrues & ses Renforts ; De sorte que, si l'on peut convenir assez tôt du Plan d'Opérations, que l'on travaille à dresser à *Vienne*, on pourroit bien voir le Général Comte de *Fermör* rentrer en campagne au milieu même de l'hiver.

De Dantzig le 9. Janvier.

On mande d'*Elseneur* que le Convoi *Anglois*, qui attendoit dans le *Sund* l'Escorte de 2. Vaisseaux de guerre, en avoit fait voile pour *Coppenhague*, dans la résolution d'y passer l'Hyver.

N°. V.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 17. JANVIER 1759.

Suite du Discours *des Négocians Députés à Madame la Princesse Gouvernante.*

L e *second* Point de la dite Lettre nous flatte d'un redressement à l',,égard des abus dans la prise des Navires par des Vaisseaux de ,,guerre & des Armateurs, ainsi que par raport aux procédures, ,,au cas qu'il se fût commis des abus à ces deux égards.

,,Les Négocians n'osent se flatter, que ce soit purement & simplement l'intention du Ministère en *Angleterre:* Ils éprouvent ,,tous les jours, qu'on leur fait de nouvelles difficultés, & que le ,,grand but est d'embrouiller les choses d'une façon à ne pouvoir les débrouiller: qui ,,ne voit point, qu'il est impossible de distinguer les Effets, chargés à terre ou hors ,,d'une Barque à la rade de l'Ile de *St. Eustache?* qui fait cela? il n'y a ni Patron de ,,Vaisseau, ni Equipage, moins encore un Négociant en *Hollande*, qui puisse donner ,,des Déclarations pour & contre à cet égard. Et qu'est-ce que cela y fait? les Ef,,fets ont changé de Maître: Hors des Barques aussi bien qu'à terre, il y a de part & ,,d'autre vente & achat; & l'embarquement ne s'est point fait en mer, mais dans une ,,rade sur le territoire de l'Etat; à la portée du Canon du Fort. Quand même en,,core il n'y auroit point eu de vente & d'achat, & que les Effets n'auroient point ,,changé de maître, le Traité permet au Négociant des *Provinces-Unies* de trans,,porter les Effets de l'Ennemi: Ainsi, si l'on vouloit nous rendre justice, rien de si ,,facile que de trouver qu'il s'est commis de grands abus, qu'on ne sauroit redresser ,,assez tôt: mais il ne paroit pas, qu'en *Angleterre* on en soit encore le moins du ,,monde convaincu.

,,Si l'on en étoit convaincu, on se seroit apperçu depuis longtems de l'inconsi,,stence de la période de l'Acte concernant les Prises, par laquelle on assigne la pro,,prieté des Prises à ceux qui les font, ou de l'interprétation peu raisonnable qu'on ,,lui donne avec tant d'affectation. C'est là le *troisieme* Point, que renferme la Let,,tre, dont il s'agit. Cet arrangement, tout domestique qu'il est en *Angleterre*, in,,téresse cependant toutes les Puissances, puisqu'il accorde aux Vaisseaux & aux Ar,,mateurs une licence, qui co-opère, de la manière la plus forte, à la vexation & à la ,,ruine du Commerce des Etats neutres.

,,Le dit Acte assigne la propriété des Prises à ceux qui les font; mais quelles ,,sont ces Prises? ce ne sont sans doute que celles que l'ont fait sur l'Ennemi: ce ne ,,sauroit être des Vaisseaux, qui naviguent en vertu d'un Traité solemnel; fait avec ,,la Couronne, & observé, *à moins qu'on ne pose, que les Loix du Roïaume l'empor,,tent sur les Traités.*

,,Mais quel fond y a-t-il donc à faire sur des Traités & des Engagemens? ne ,,pourroit-on pas dire en ce cas, qu'il seroit plus sûr de n'avoir point de Traité, & ,,d'assurer le Commerce par un nombre suffisant de Vaisseaux de guerre au moïen ,,des Sommes insupputables, que l'on perd par des Maximes si pernicieuses & de si ,,malicieuses interprétations des Traités?

„Mais encore un coup. Si le but de l'Acte est d'encourager le Marinier à faire tort à l'*Ennemi*, il ne vise pas aux Amis: il n'y a donc point de changement à „y faire: Ainsi, ce n'est qu'un frivole prétexte de délai, qu'il y auroit des changemens à faire à cet égard en Parlement.

„Quoiqu'il en soit, on n'a pas besoin d'autre preuve que l'on ne cherche que „des délais, que les propres termes de Mr. *Pitt*, renfermés dans la Lettre de Mr. „*Hop*: Savoir, que *vu la* multiplicité des affaires, *il s'écouleroit encore* bien du tems, „*avant que l'on pût dresser un Raport convenable, qui pût être remis devant le Roi.*

„Et, après l'enumeration de tous les Points, Mr. *Pitt* repète de nouveau, que, „*pour rediger tout cela il faut du* tems *& du* travail.

„Votre Altesse Roïale voit clairement par tout ceci, qu'au délai, que le Com„merce a déjà dû subir depuis le mois de Mai dernier, il faudra encore ajouter *bien* „*du tems illimité* avant que l'on reçoive aucune Repense, sans qu'il soit même encore „question de rien de satisfaisant.

„Qu'en sera-t'il en attendant & dans la suite du Commerce & de la Navigation? „& à quoi tout cela aboutira-t-il? d'abord bonnes paroles sur bonnes paroles, ensuite „délai sur délai, & enfin des conditions prescrites, auxquelles les Négocians, qui „en souffrent, ne sauroient souscrire, & qui ne peuvent être acceptées pour le Com„merce en général.

(*Le reste ci-après.*)

De Varsovie, le 17. Janvier.

Le Prince *Radzivill* Grand Porte-Enseigne de *Lithuanie* donna hier en faveur du Roi le divertissement d'une chasse extraordinaire, qui fit beaucoup de plaisir à S.M., & à S.A.R. Mgr. le Duc de *Courlande*, & attira au Prince l'approbation générale de tous les Spéctateurs, qui y furent présens, par la magnificence, avec laquelle elle fut exécutée. Le Parc fut exprès construit à cet effet par ordre du Prince entre *Szulec* & *Uiazdow*: Au lieu d'enclot, des toiles fermoient cette Place, au milieu de laquelle il y avoit une superbe loge pour le Roi & le Prince Roïal, meublée de vélours verd, & herissée de pointes de fer pour empecher les animaux farouches d'en approcher. On avoit construit des Amphitheatres autour de cet enclot pour les Senateurs, les Ministres d'Etat & des Cours etrangeres, les Officiers de la Couronne & du Grand Duché de *Lithuanie*, & pour autres Personnes de distinction, qui s'y trouverent en grand nombre. La colline voisine fourmilloit de monde, sorti de la Ville en foule, pour avoir la satisfaction de jouir d'un spectable si rare & si beau. La chasse qui commença par les Rénards, & fut suivie de celle des Loups & des Sangliers, fut enfin terminée par les Elans & les Ours d'une grandeur prodigieuse; à la fin de laquelle on distribua des vers Latins qu'on avoit fait à cette occasion, & que nous avons jugé à propos d'inserer ici pour la satisfaction du Lecteur.

Fluminis ad ripas, Urbis pomœria, quo REX,
Quo Proceres, ingens quo fluit & populus;
Excrevisse simul sylvas, animalia sylvis
Currere, Littavicis huc procul acta jugis;
Manibus obductos saltus, genus omne ferarum,
Vimque, libens ageret quos & Apollo, canum;
Et chalybe horrentes spinas, mirata Diana,
Regalem & media fulgere sepe Thronum;
Digna quidem sunt hæc magno spectacula REGE!
Et magno dignum PRINCIPE, dixit, Opus!